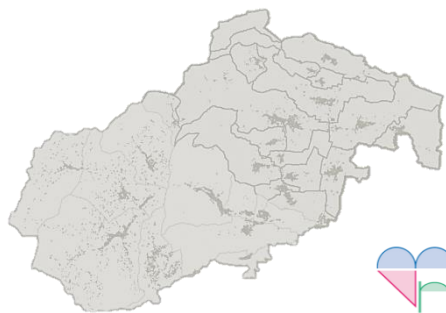




SCOT Montagne Vignoble et Ried

Fiche Portrait de Territoire - HABITAT

Volet 2 – Données Permis de construire (2008-2018)

Le Bonhomme





AVANT - PROPOS	2
INTRODUCTION	3
1. ANALYSE DES TYPES DE PERMIS	6
2. EVOLUTION : RYTHME PAR ANNEE	9
3. DESTINATION DES PERMIS	13
4. DECLINAISON DES PROJETS	17
5. FOCUS SUR LES PERMIS CONCERNANT LES LOGEMENTS	22
a. LES TYPES DE LOGEMENT : INDIVIDUEL ET COLLECTIF	22
b. LES CREATIONS DE LOGEMENTS.....	25
6. ANALYSE PAR RAPPORT A LA ZONE T0/T1 DU SCOT	26
7. SCHEMA DE SYNTHESE *	26
8. SYNTHESE : COMPARAISON AVEC LE SCOT	26

AVANT - PROPOS

Le Schéma de Cohérence Territoriale Montagne Vignoble et Ried (SCOT MVR) a été approuvé le 6 mars 2019. Le Syndicat Mixte poursuit la mise en œuvre du SCoT entamée en 2010.

Au-delà de l'association formelle, le Syndicat mixte désire se positionner en tant que partenaire des communes à travers la mise en place d'actions d'accompagnement et de sensibilisation, en apportant un appui méthodologique et en développant des outils pédagogiques.

C'est dans cet objectif que se place la réalisation de fiches thématiques et personnalisées pour les 24 communes du territoire du SCOT. L'évaluation du contenu du SCOT MVR (obligatoire au plus tard 6 ans après son approbation) se réalisera par thématique, et sera accompagnée d'analyses « locales ».

La réalisation du 1^{er} volet de la fiche « Habitat » a permis de traiter des différentes composantes des logements et de leurs évolutions : catégorie, type, taille, ancienneté, statut d'occupation, rotation, etc.

Le présent 2nd volet traite pour chaque commune les permis de construire de 2008 à 2018 : géolocalisation des permis, évolution, analyses thématiques, ...

La fiche n'a pas pour objectif d'analyser les permis en termes de consommation de l'espace : il s'agit bien d'une analyse quantitative et qualitative des permis, tournée vers l'habitat. Une prochaine fiche sera consacrée à la consommation de l'espace.



INTRODUCTION

La base de données des permis de construire du syndicat mixte du SCoT MVR est constituée de la base de données de la DDT (pour les permis entre 2008 et 2014) et des données des services instructeurs mutualisés (à partir de 2015). Elle répertorie, pour les 24 communes du territoire du SCoT Montagne Vignoble et Ried, l'ensemble des permis d'aménager, permis de construire et permis de démolir autorisés.

Un travail de géolocalisation de ces autorisations a été effectué selon la méthode suivante : chaque parcelle concernée par un permis a été repérée et enregistrée dans le Système d'Information Géographique du syndicat mixte.

Dans le but d'avoir un aperçu de ce qui a réellement été réalisé sur le territoire, seules les demandes autorisées ont été géolocalisées.

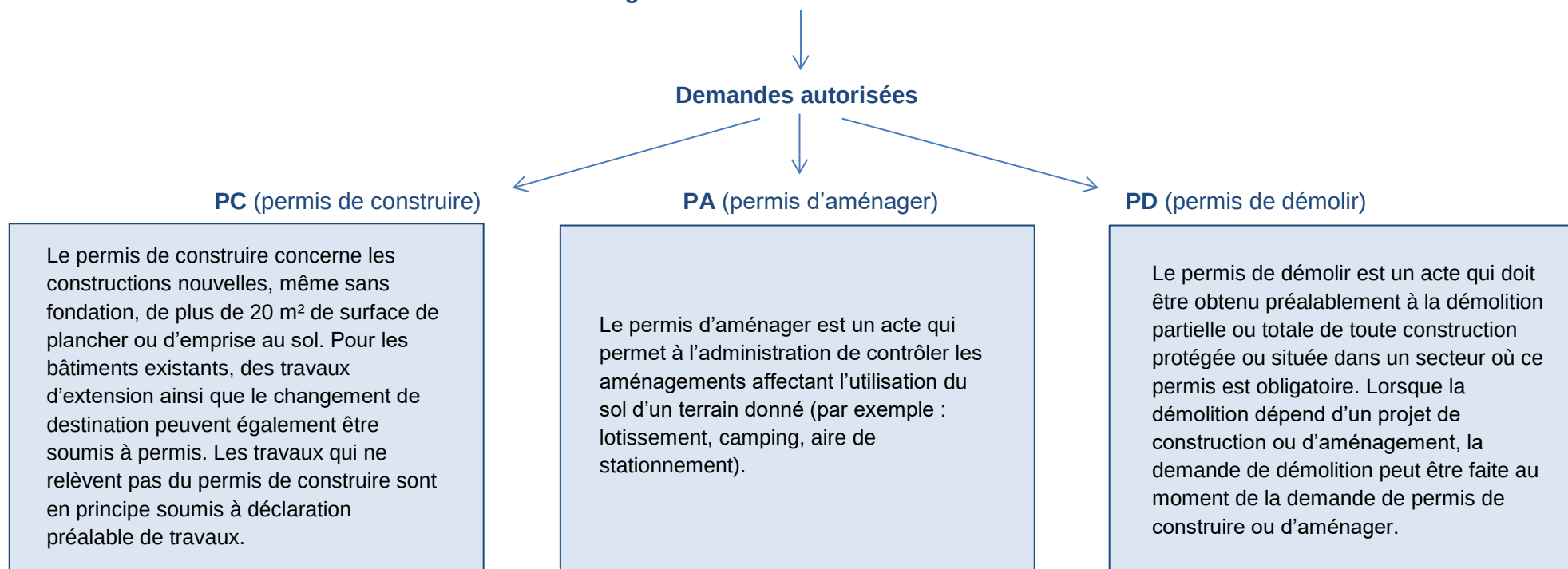
Ainsi, en tenant compte des critères précédemment énoncés, 2285 autorisations ont été géolocalisées et analysées à l'échelle du territoire du SCOT entre 2008 et 2018 (soit sur 11 années complètes).

A noter que les permis autorisés en 2019 sont bien intégrés à la base de données, mais ne sont pas intégrés dans la présente fiche : certaines autorisations sont encore en cours d'instruction au moment de la constitution du présent document.

Les autorisations d'urbanisme se déclinent selon différents types :

- CUa : certificat d'urbanisme d'information
- CUb : certificat d'urbanisme opérationnel
- DP : déclaration préalable
- **PA** : permis d'aménager
- PA PD : permis d'aménager, permis de démolir
- PA PC : permis d'aménager, permis de construire
- **PC** : permis de construire
- PC MI : permis de construire maison individuelle
- PC PD : permis de construire, permis de démolir
- **PD** : permis de démolir

→ **Sont donc localisés et utilisés pour cette fiche**
« Portrait de Territoire – Habitat, volet 2 » :
les PA, PC, PD et leurs variantes,
dont la demande a été autorisée

Rappel de définition des autorisations enregistrées dans la base de données du SM MVR**Actes d'urbanisme géolocalisés dans la base de données du SM MVR**Rappel relatif à l'enveloppe urbaine de référence du SCoT :

Les différentes autorisations sont cartographiées ci-après et analysées selon différentes thématiques. Les cartographies représentent également les enveloppes urbaines de référence du SCoT appelées T0 ou T1.

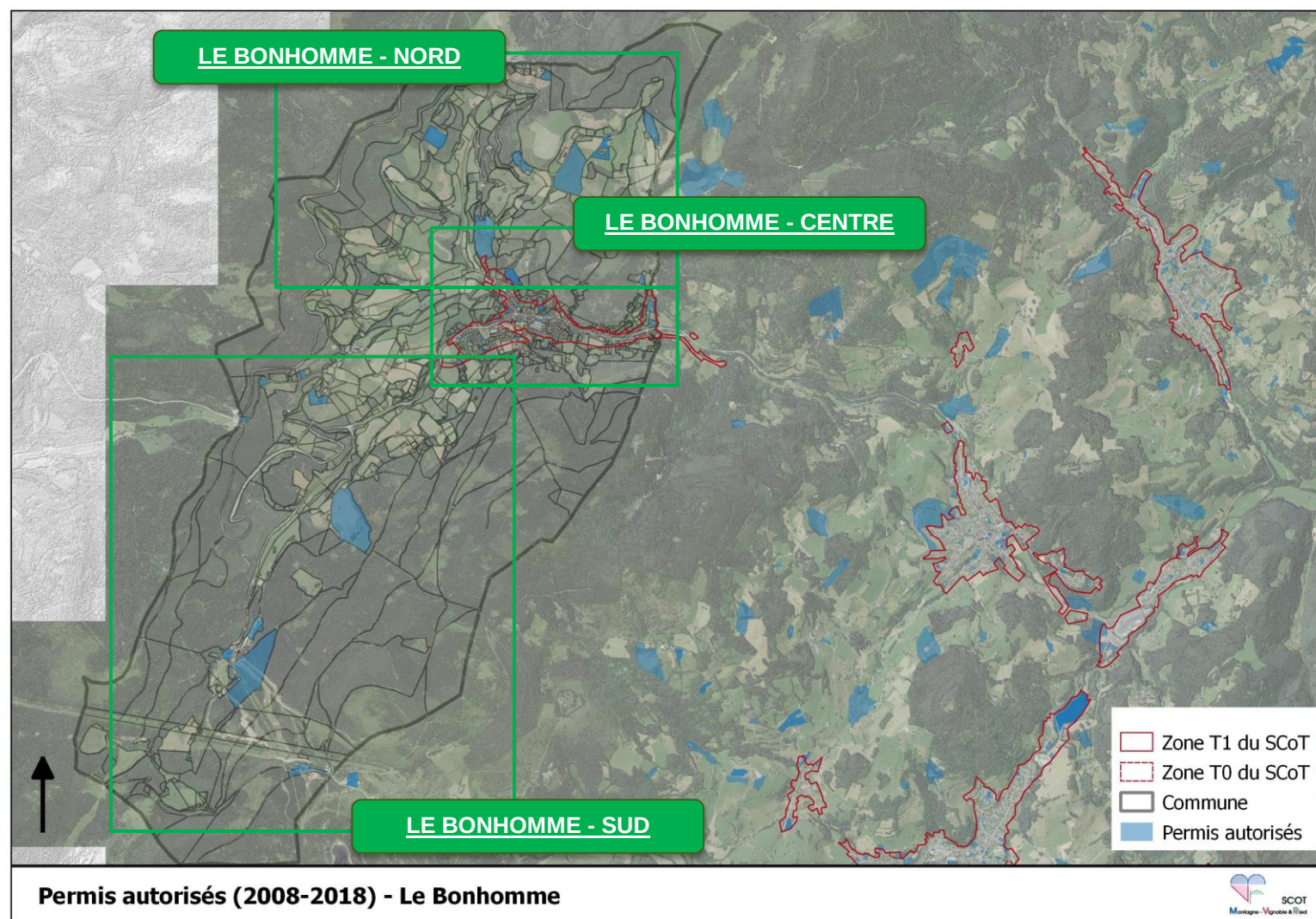
Ces dernières ont été définies dans le SCoT approuvé en 2010 : « afin de disposer d'une base claire pour définir les surfaces comptabilisées en extensions urbaines, il est défini pour chaque commune l'enveloppe urbaine de référence ». Appelée T0, cette enveloppe urbaine de référence a été dessinée sur la base de l'orthophotographie datée de juin 2007. Elle intègre les zones U des POS et des PLU, les AFU existantes, ainsi que les constructions réalisées depuis la prise de vue et les projets en cours.

Ces T0 ont été repris, actualisés et validés avec les communes dans le cadre de la révision du SCoT. Elles sont appelées T1 dans le SCoT approuvé en 2019.

Cartographies :

Les territoires étendus, comme celui du Bonhomme, ne permettent pas une bonne visualisation de l'information avec une cartographie des données à l'échelle de la commune. C'est pourquoi le territoire sera divisé en plusieurs secteurs dans l'ensemble du document.

En ce qui concerne la commune du Bonhomme, 3 secteurs ont été identifiés : Le Bonhomme – Centre, Le Bonhomme – Nord et le Bonhomme Sud.



Sources : cadastre PCI 2018, INSEE, CIGAL, SCoT MVR

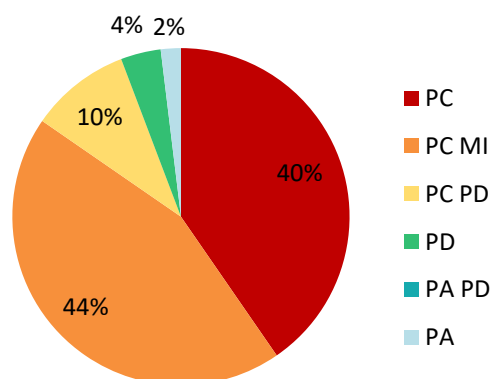
1. ANALYSE DES TYPES DE PERMIS

→ 52 permis sont localisés sur la commune du Bonhomme sur la période 2008-2018.

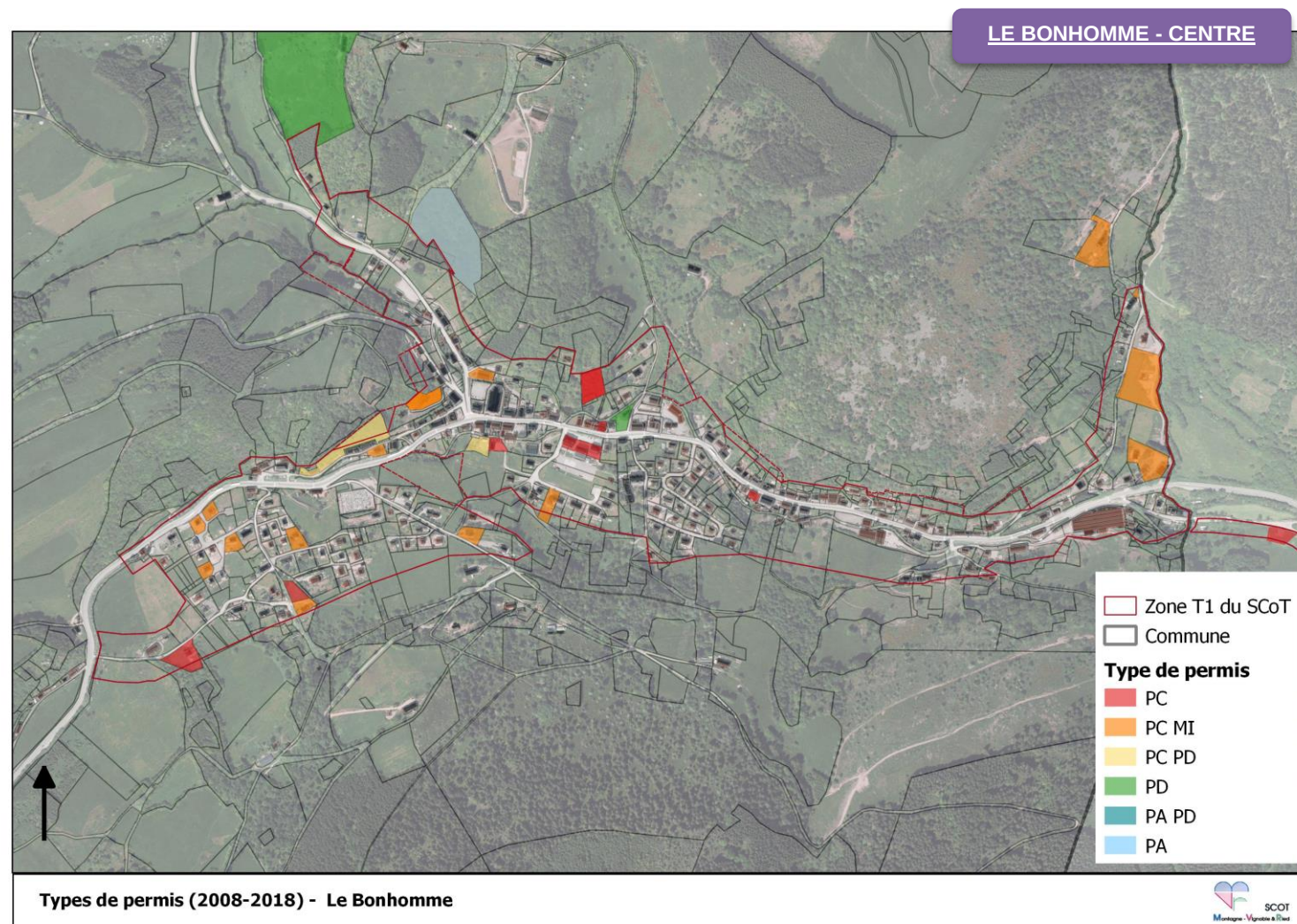
La déclinaison des couleurs permet de distinguer les différents types de permis.

Le diagramme en secteur ci-dessous illustre la part des types de permis pour la commune du Bonhomme sur la période 2008-2018.

La part des **permis de construire** et celle des **permis de construire de maisons individuelles** sont les parts les plus représentées sur le territoire du Bonhomme.



La carte ci-contre est ensuite déclinée pour les 3 secteurs prédéfinis : Le Bonhomme – Centre, Nord et Sud.

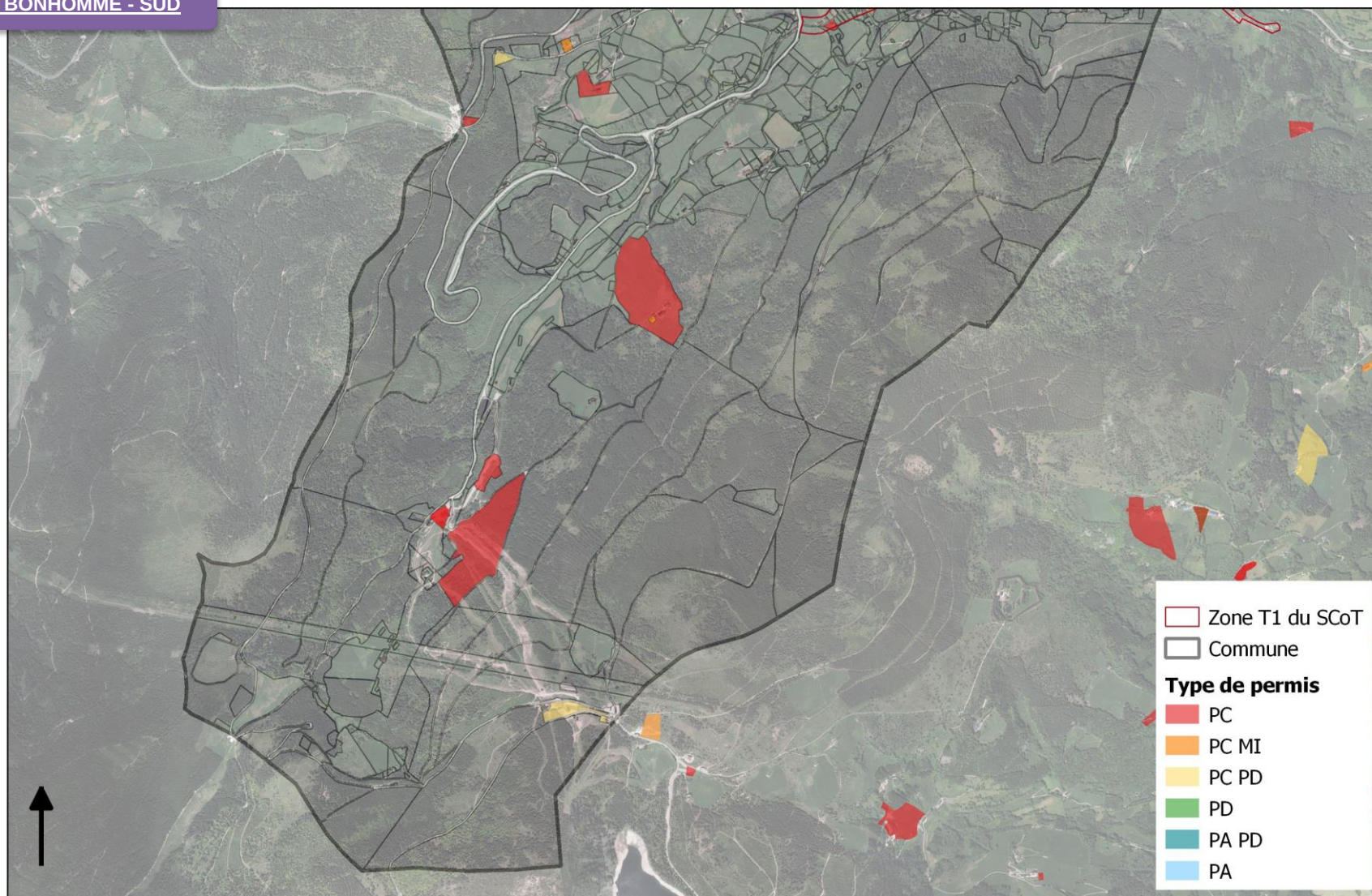


LE BONHOMME - NORD



Types de permis (2008-2018) - Le Bonhomme

LE BONHOMME - SUD



Types de permis (2008-2018) - Le Bonhomme

2. EVOLUTION : RYTHME PAR ANNEE

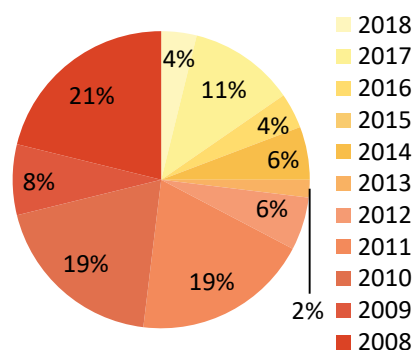
La carte ci-dessous permet de visualiser l'évolution des permis par année.

L'année prise en compte dans cette étude est l'**année de notification de la décision**.

Le diagramme ci-dessous retrace l'évolution des permis par an.

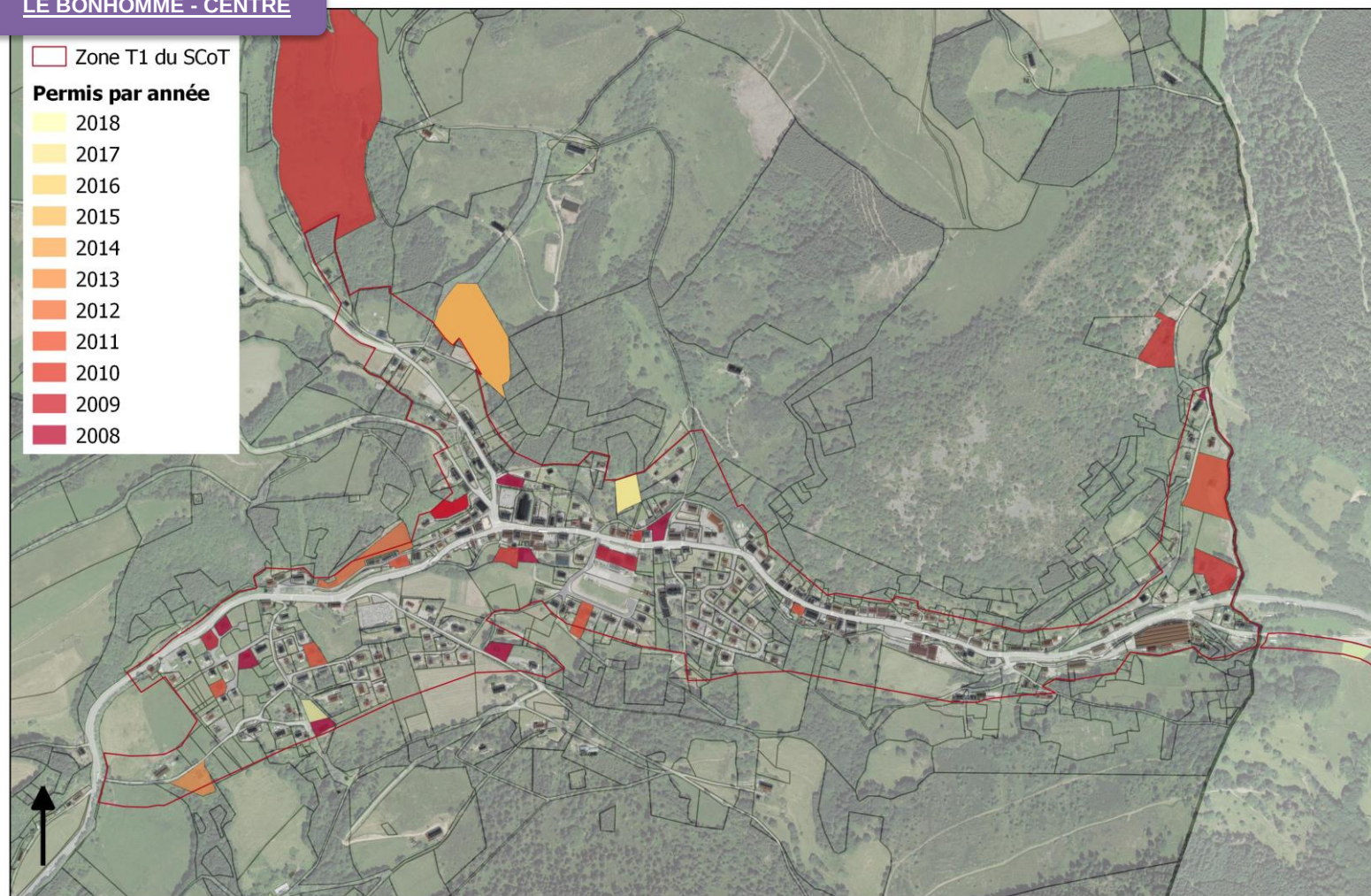
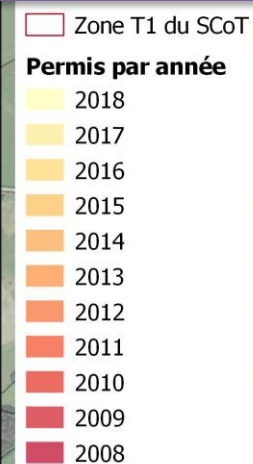
Plus la parcelle tend vers le clair, plus son permis a une date de notification ancienne.

Il est intéressant d'observer un nombre important de permis sur la période 2008-2011.



La carte ci-contre correspond au secteur Le Bonhomme - Centre. Les 2 autres secteurs sont déclinés ci-après.

LE BONHOMME - CENTRE



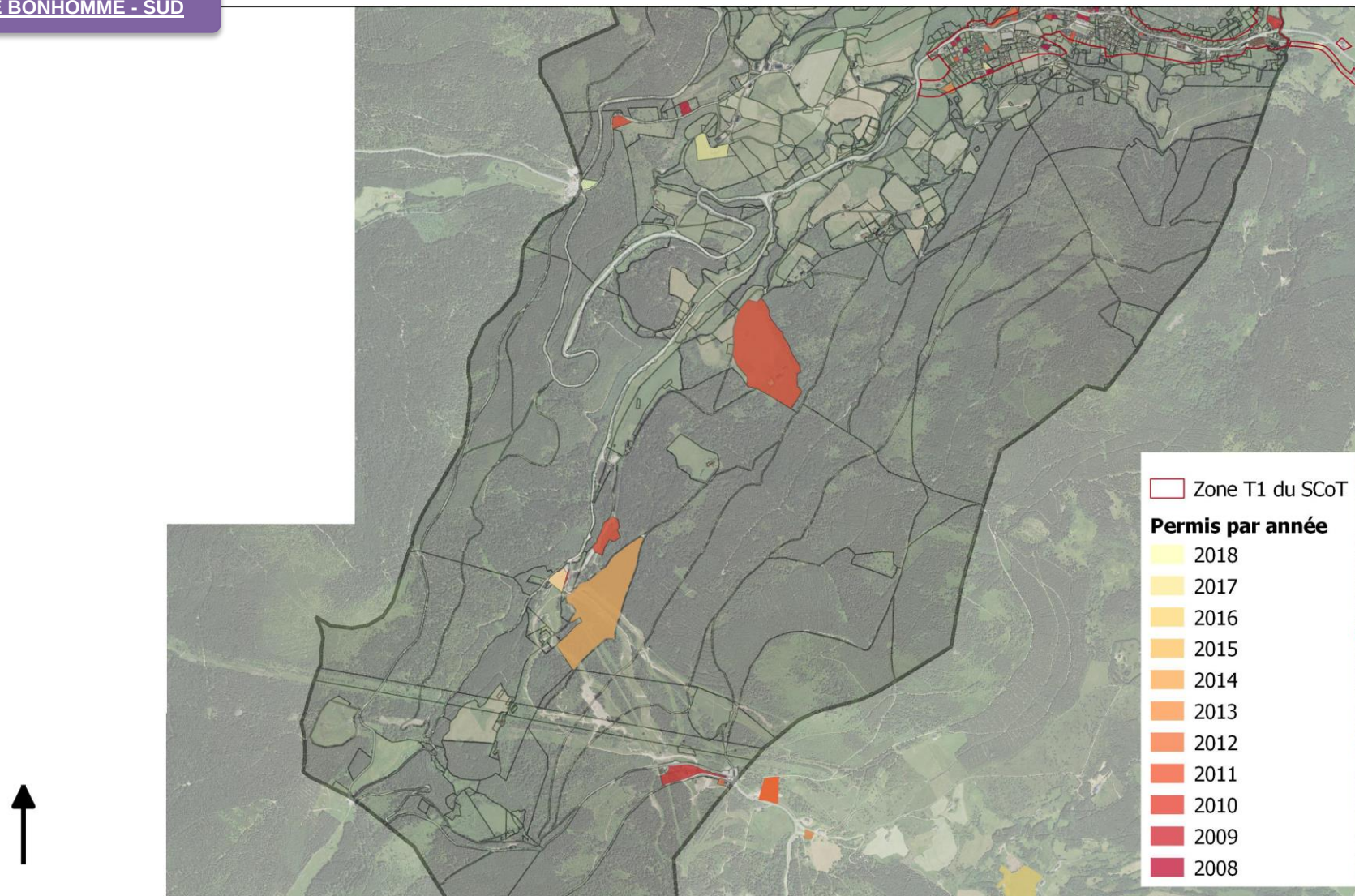
Permis autorisés (2008-2018) - Le Bonhomme

LE BONHOMME - NORD



Permis autorisés (2008-2018) - Le Bonhomme

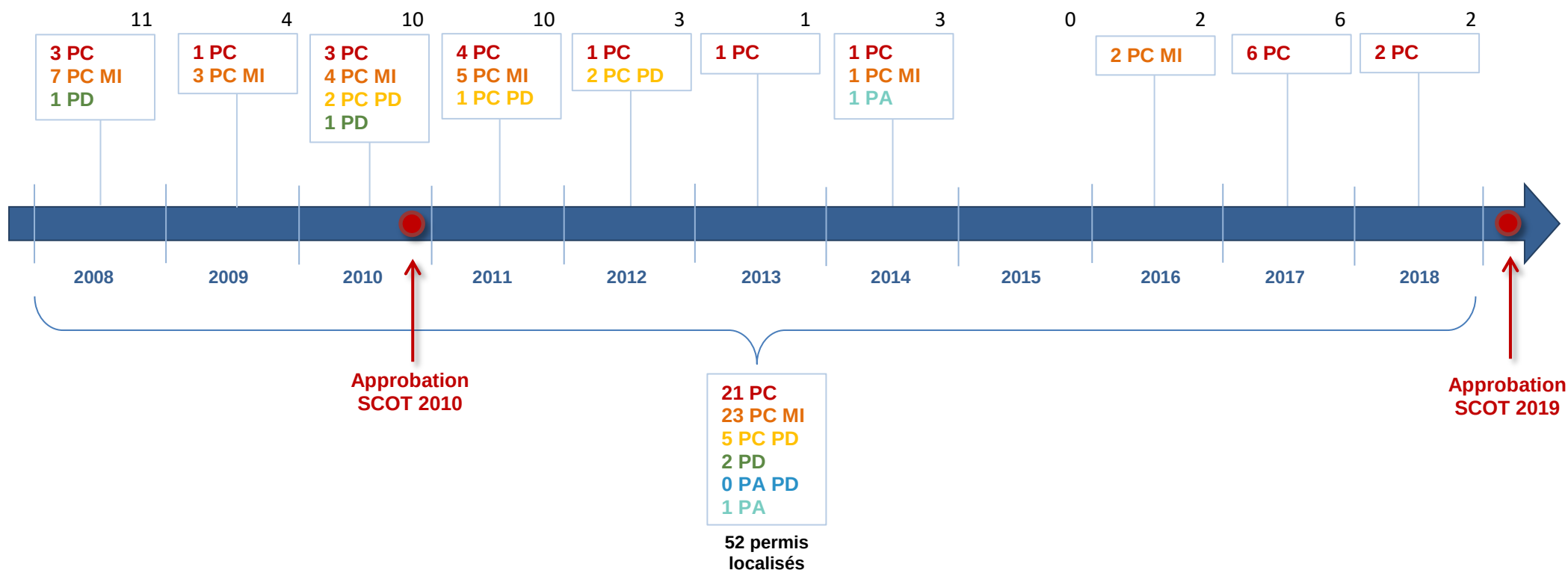
LE BONHOMME - SUD



Permis autorisés (2008-2018) - Le Bonhomme

> SCHEMA DE SYNTHESE

Nombre de permis :



Ce schéma indique le nombre de permis par type et par année.

Les dates d'approbation du SCOT MVR (2010 et 2019) sont mises en évidence afin de connaître l'évolution avant et après.

Pour la commune du Bonhomme, la majorité des permis sont des PC et des PC MI.

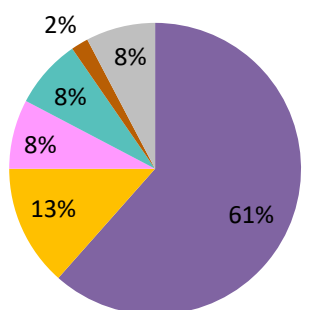
2008 et 2010-2011 sont les années où il y a eu le plus de permis autorisés sur la commune.

3. DESTINATION DES PERMIS

Les cartes suivantes permettent de mettre en évidence la destination des permis.

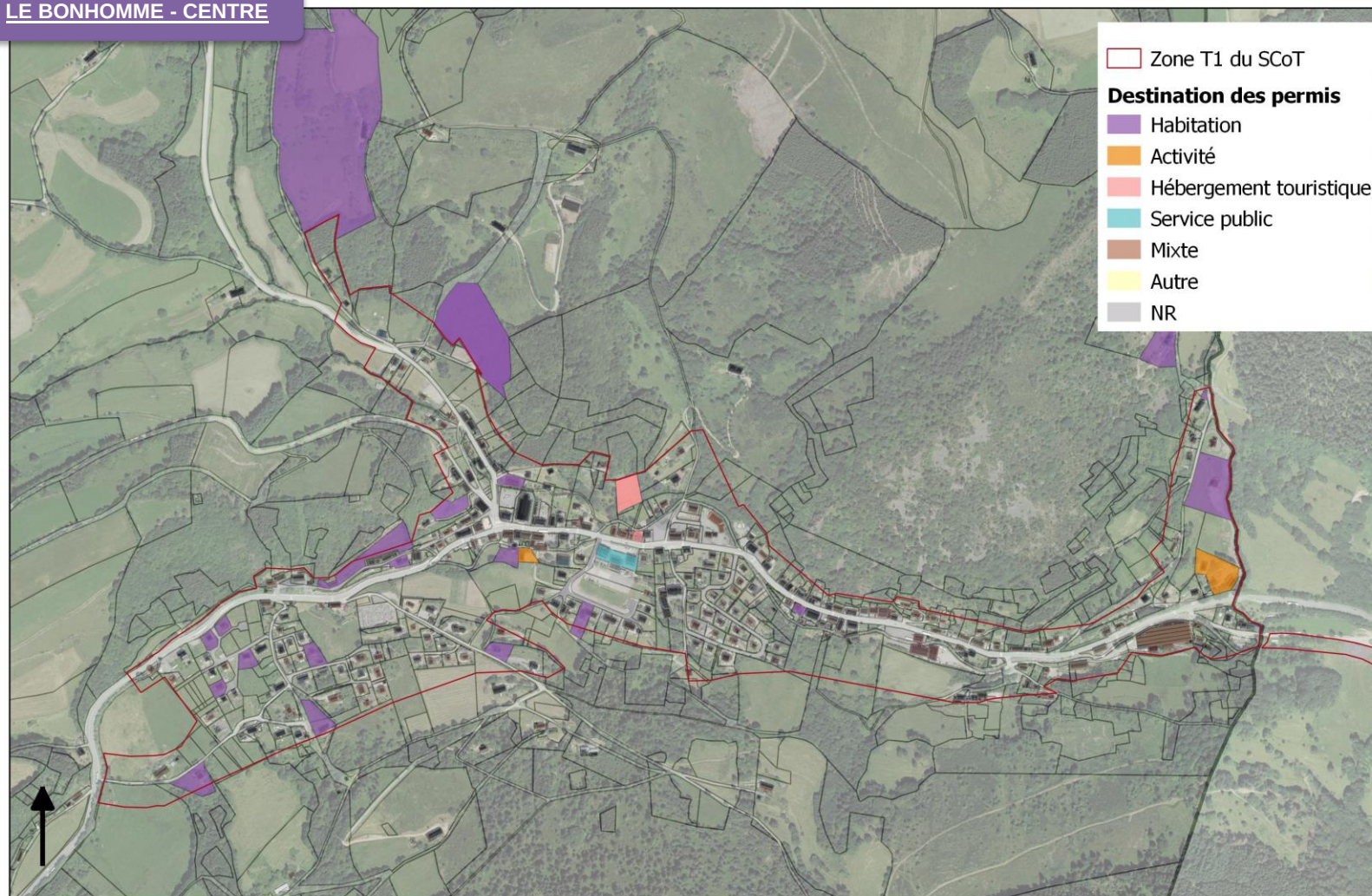
Différentes destinations ont été définies : les permis concernant une habitation, les permis liés à une activité, les permis concernant un hébergement touristique, et ceux concernant un service public. Deux autres catégories sont ajoutées : les permis mixtes (concernant plusieurs destinations) et ceux non renseignés.

Comme l'indique le graphique ci-dessous, la part des permis concernant les habitations est importante : elle représente 61% des permis sur les 11 années étudiées.



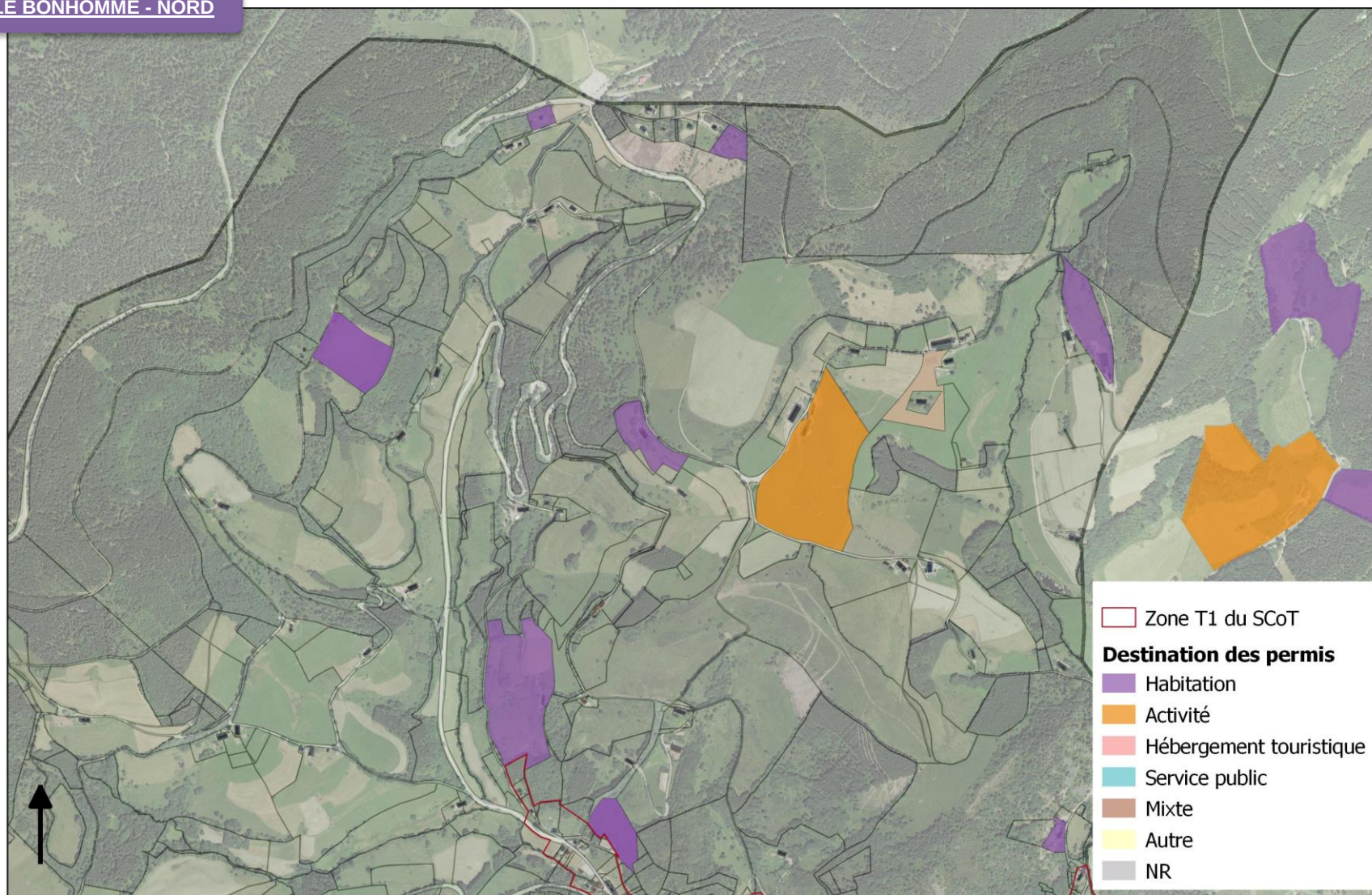
- Habitation
- Activité
- Hébergement tourist.
- Service public
- Mixte
- Autre
- Non renseigné

LE BONHOMME - CENTRE



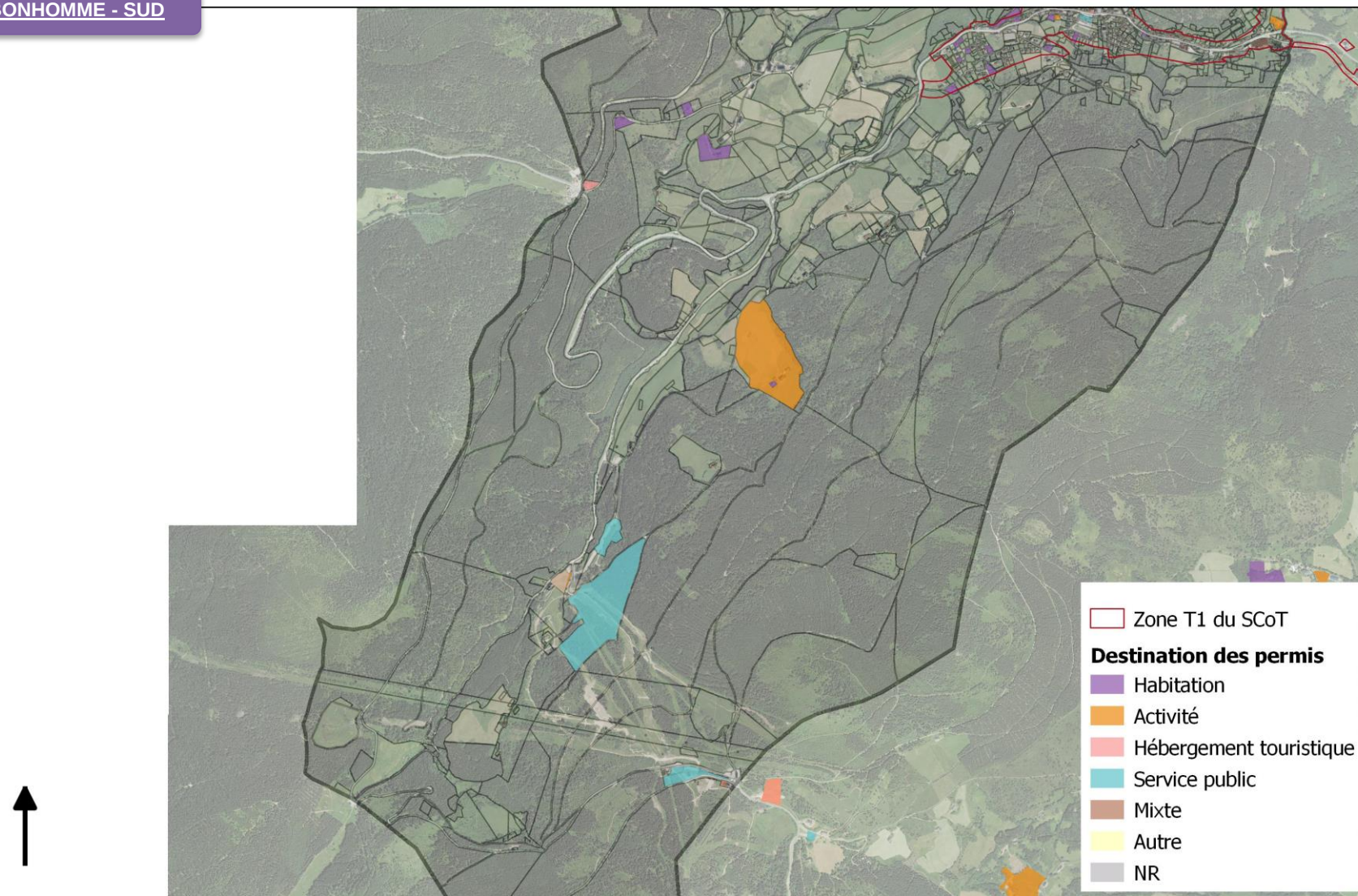
Permis autorisés (2008-2018) - Le Bonhomme

LE BONHOMME - NORD



Permis autorisés (2008-2018) - Le Bonhomme

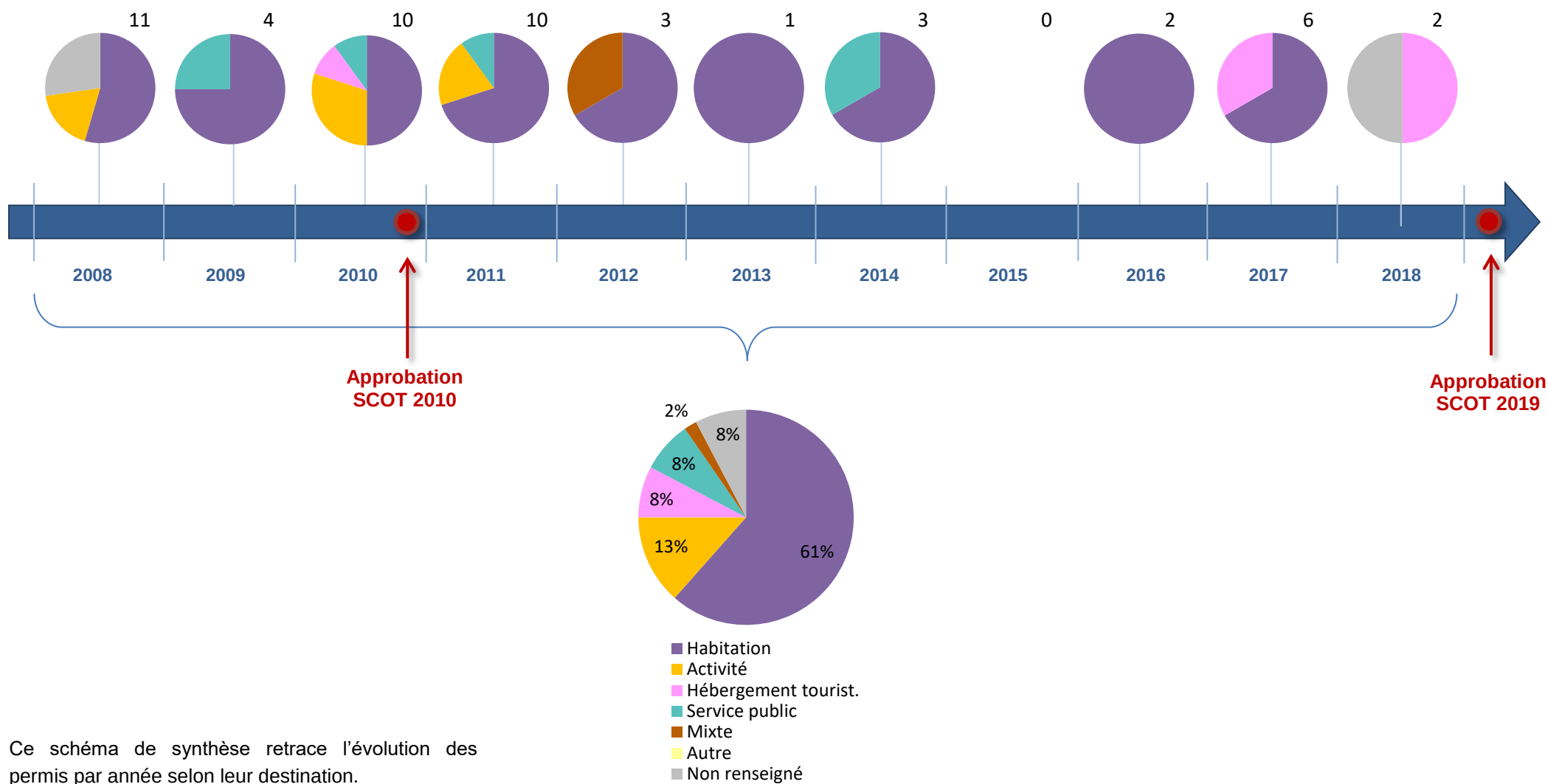
LE BONHOMME - SUD



Permis autorisés (2008-2018) - Le Bonhomme

> SCHEMA DE SYNTHESE

Nombre de permis :



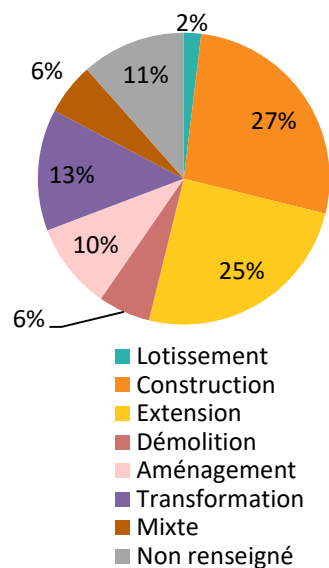
Ce schéma de synthèse retrace l'évolution des permis par année selon leur destination.

La part des permis destinés à l'habitation reste la plus importante, ceci quasiment pour chaque année.

4. DECLINAISON DES PROJETS

Les cartes suivantes donnent la possibilité d'observer la déclinaison des projets des permis, c'est-à-dire si le permis entraîne une construction, une extension, un aménagement, une transformation ou encore une démolition.

Cette déclinaison est représentée par des couleurs sur les cartes suivantes.

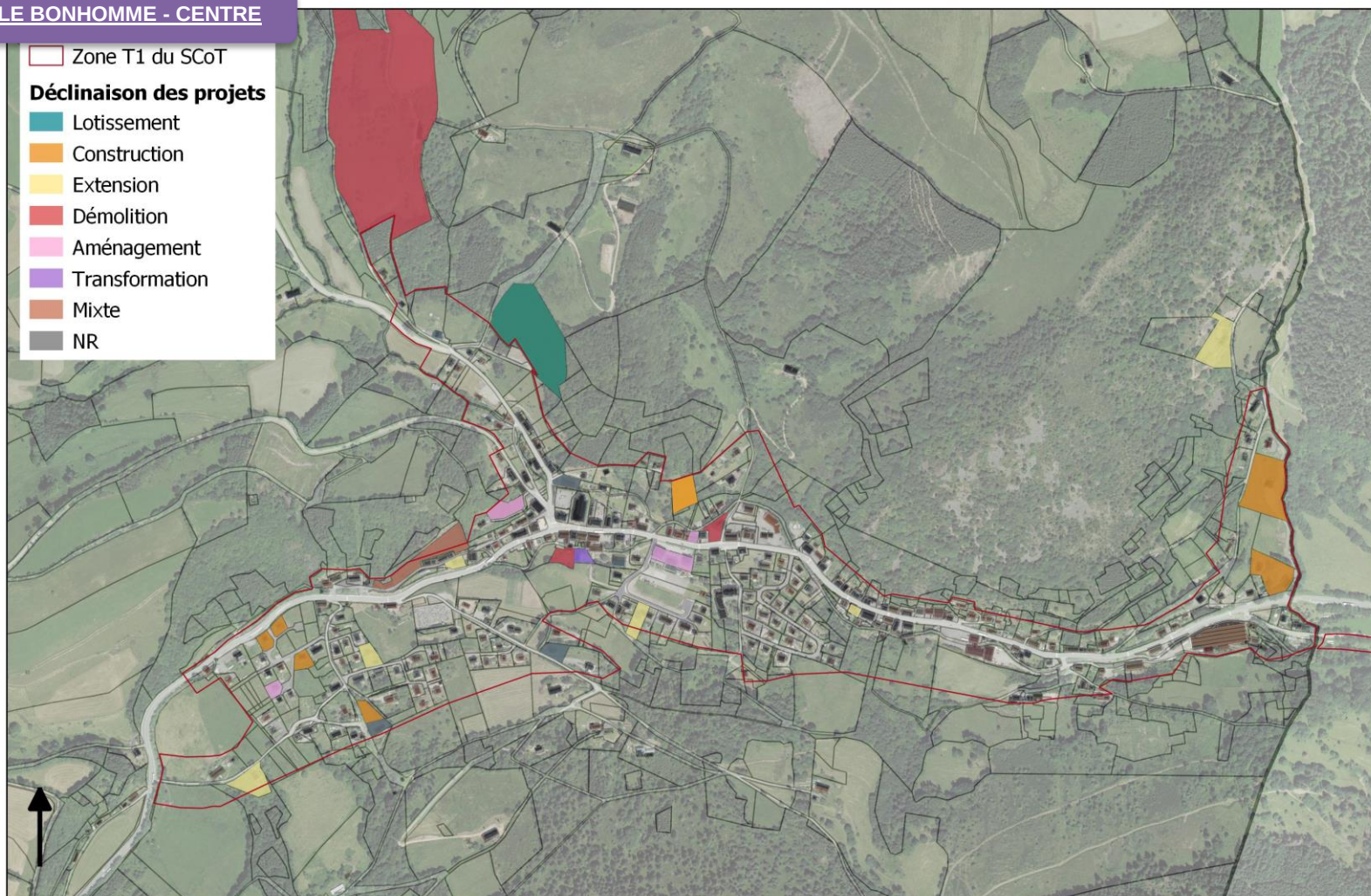


LE BONHOMME - CENTRE

Zone T1 du SCoT

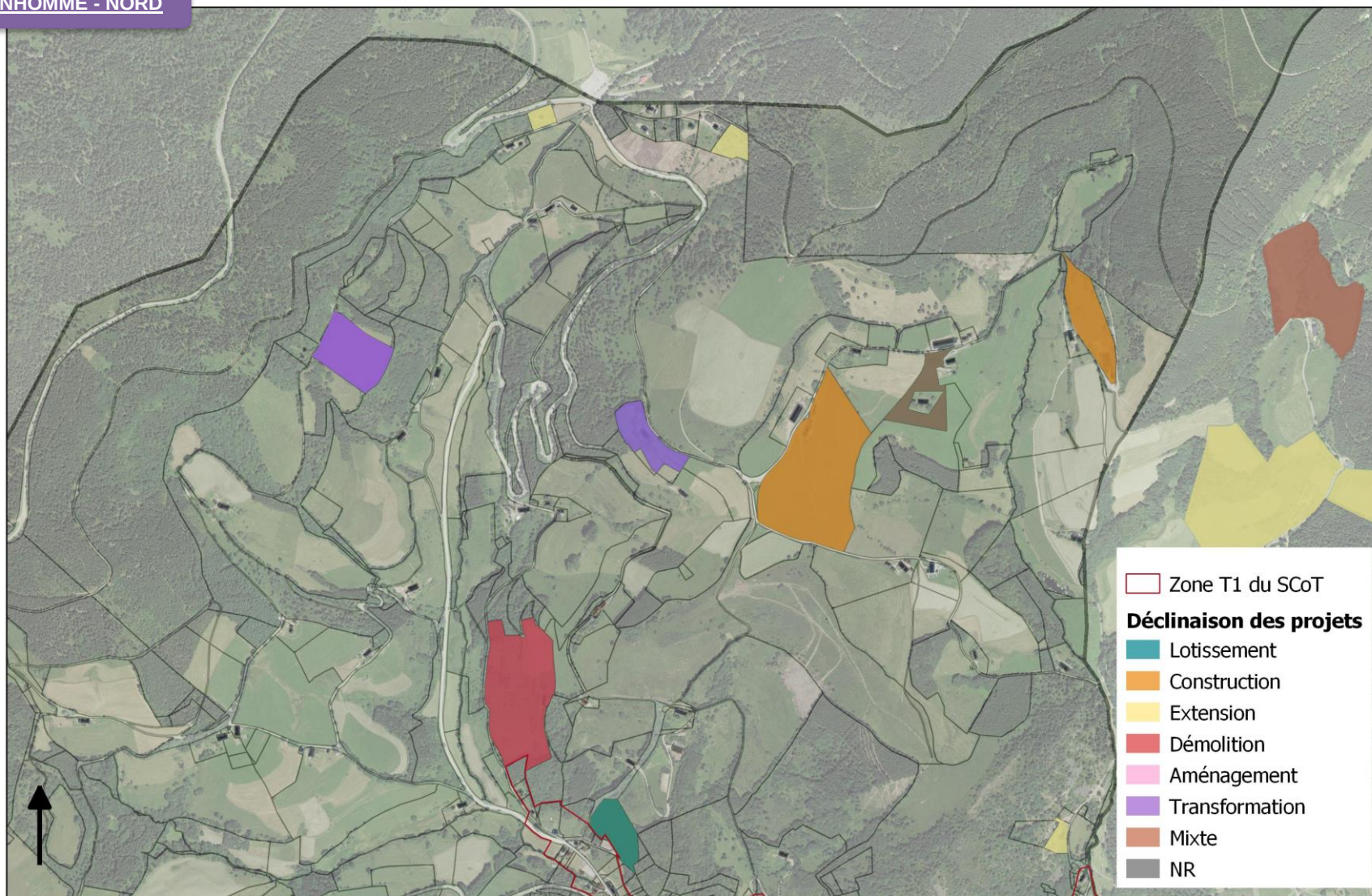
Déclinaison des projets

- Lotissement
- Construction
- Extension
- Démolition
- Aménagement
- Transformation
- Mixte
- NR



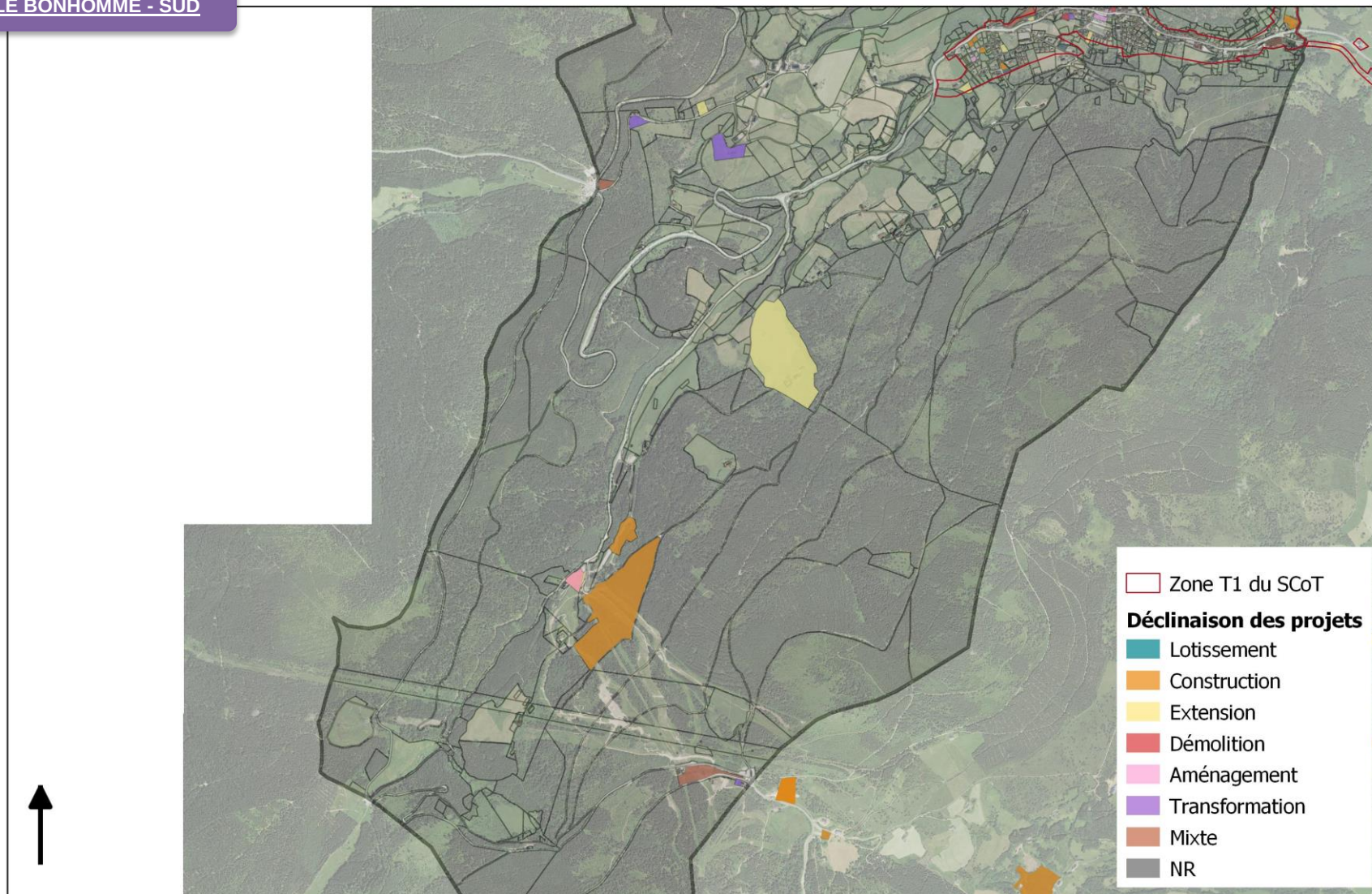
Permis autorisés (2008-2018) - Le Bonhomme

LE BONHOMME - NORD



Permis autorisés (2008-2018) - Le Bonhomme

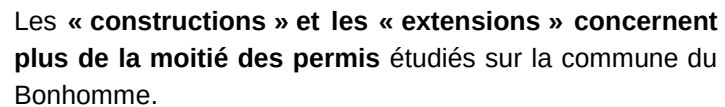
LE BONHOMME - SUD



Permis autorisés (2008-2018) - Le Bonhomme

A horizontal timeline from 2008 to 2019, with a blue arrow pointing right. Above each year is a pie chart representing the distribution of cases at that stage. The numbers above the charts are: 11 (2008), 4 (2009), 10 (2010), 10 (2011), 3 (2012), 1 (2013), 3 (2014), 0 (2015), 2 (2016), 6 (2017), and 2 (2018). Two red dots on the timeline mark the 'Approbation SCOT 2010' and 'Approbation SCOT 2019' stages. A bracket below the timeline spans from 2008 to 2019, with a '2%' label below it.

Year	Number of Cases
2008	11
2009	4
2010	10
2011	10
2012	3
2013	1
2014	3
2015	0
2016	2
2017	6
2018	2





	Totalité des permis	Permis concernant les logements
Lotissement	1	1
Construction	14	7
Extension	13	10
Démolition	3	2
Aménagement	5	2
Transformation	7	5
Mixte	3	3
Non renseigné	6	4
Total général	52	32

La déclinaison des permis permet de connaître le type de travaux effectué sur la parcelle.

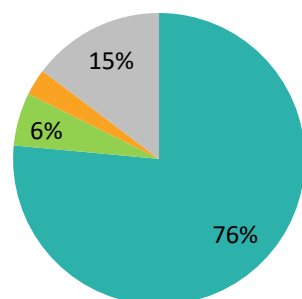
Cette déclinaison peut également être analysée pour les permis concernant les logements : le nombre correspondant est indiqué dans la deuxième colonne du tableau ci-contre.

5. FOCUS SUR LES PERMIS CONCERNANT LES LOGEMENTS

a. LES TYPES DE LOGEMENT : INDIVIDUEL ET COLLECTIF

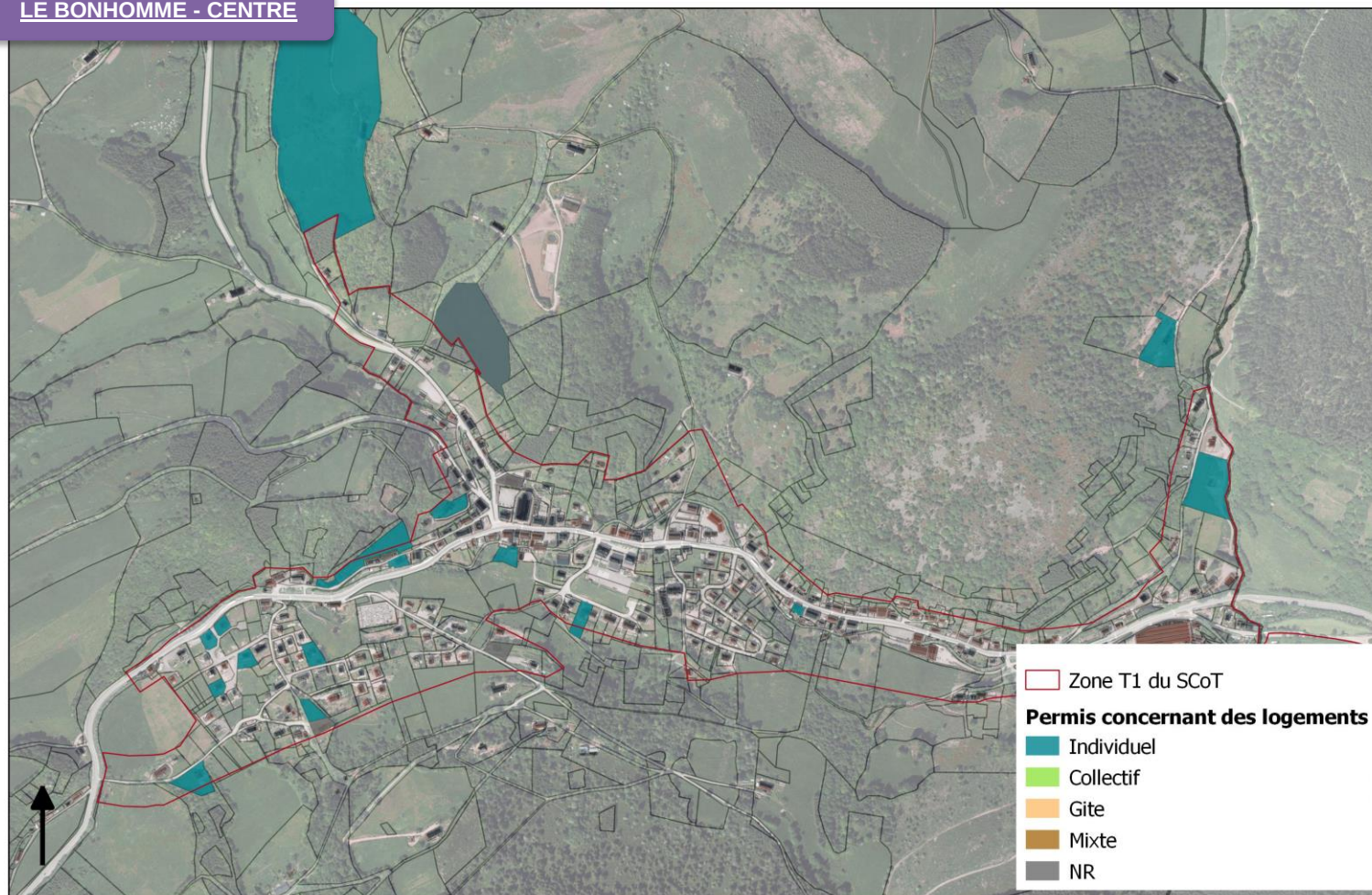
Un focus peut être réalisé sur les permis concernant les logements. Sur les 52 permis étudiés au sein de la commune du Bonhomme, **34 concernent des logements**.

Parmi ces 34 permis concernant des logements, près de 80% **correspondent à des logements individuels**.



- Individuel
- Collectif
- Gîte
- Mixte
- NR

LE BONHOMME - CENTRE



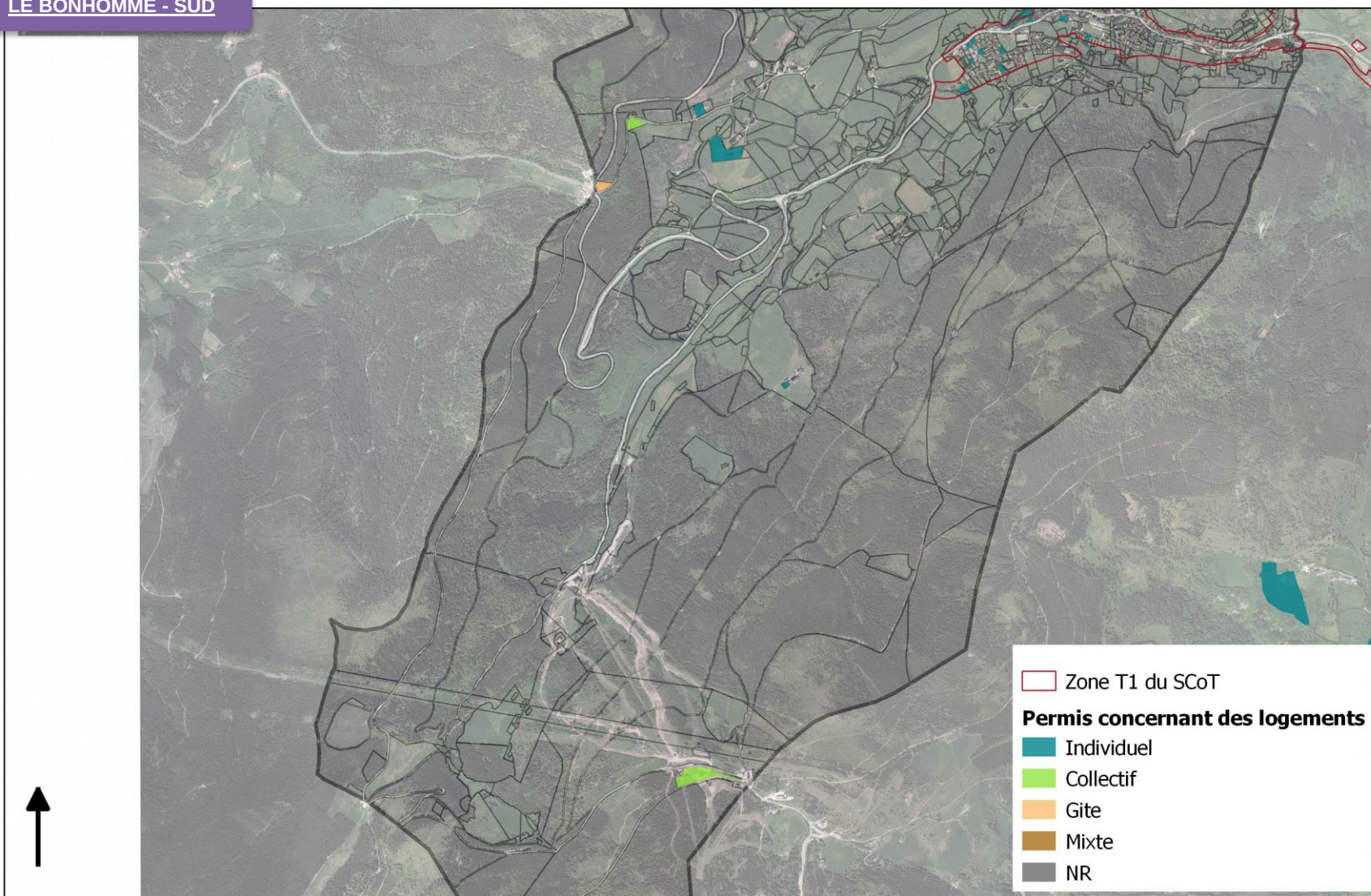
Types de permis (2008-2018) - Le Bonhomme

LE BONHOMME - NORD



Types de permis (2008-2018) - Le Bonhomme

LE BONHOMME - SUD

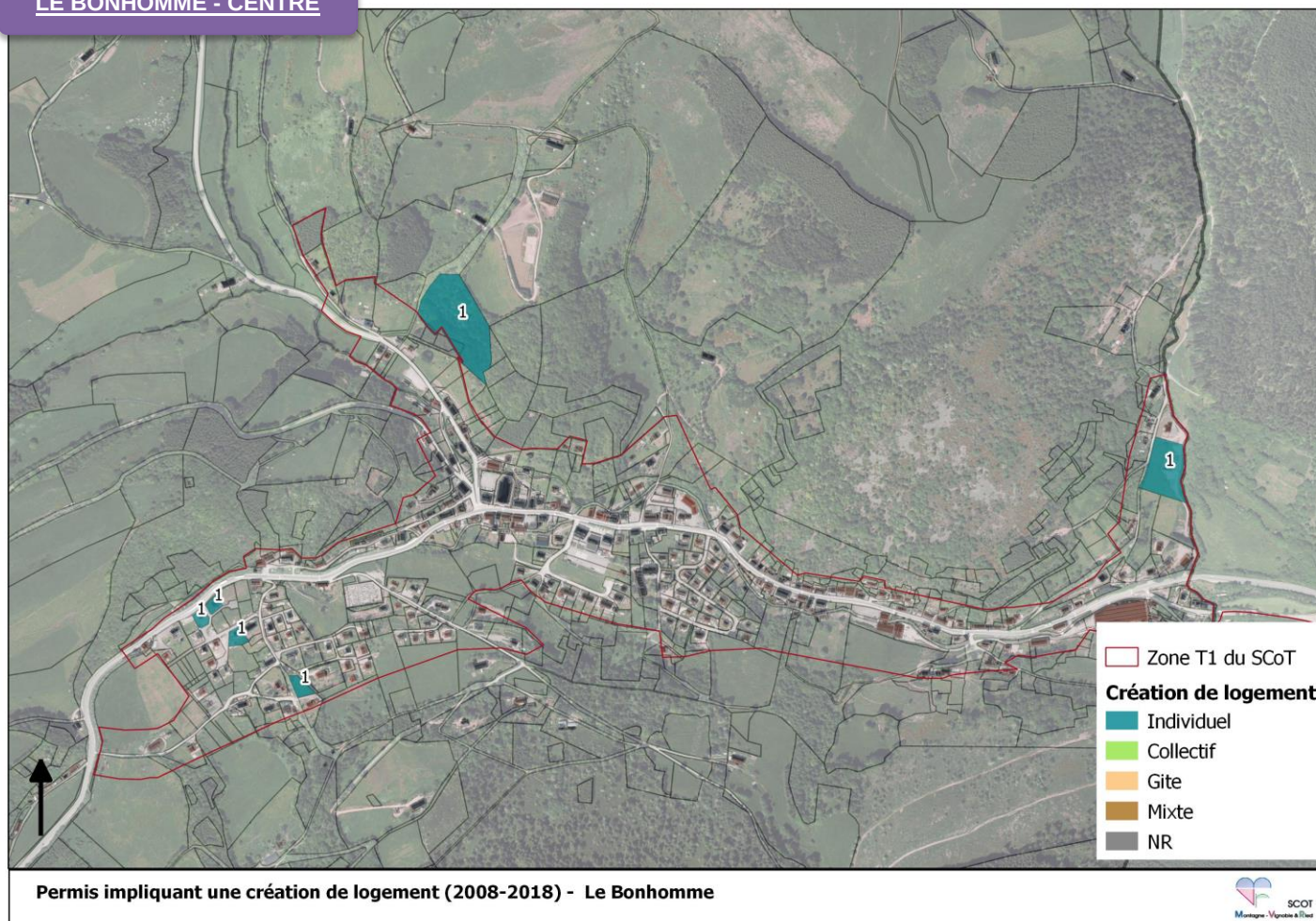


Types de permis (2008-2018) - Le Bonhomme

b. LES CREATIONS DE LOGEMENTS

Les cartes ci-après recensent uniquement les permis dont les projets correspondent à **une création de logement** (par construction, extension ou transformation).

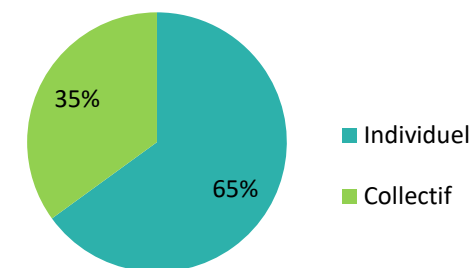
LE BONHOMME - CENTRE



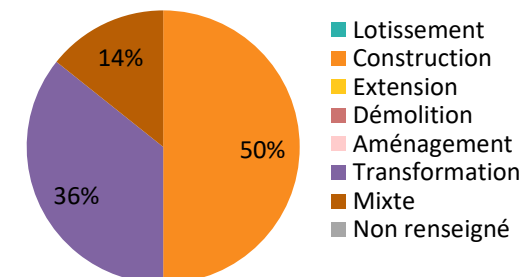
Sources : cadastre PCI 2018, INSEE, CIGAL, SCOT MVR

Au Bonhomme, **20 logements ont été créés**,

dont 7 logements collectifs et 13 logements individuels :



Ces logements ont été créés par 7 projets de construction, 5 projets de transformation, et 2 projets mixtes :

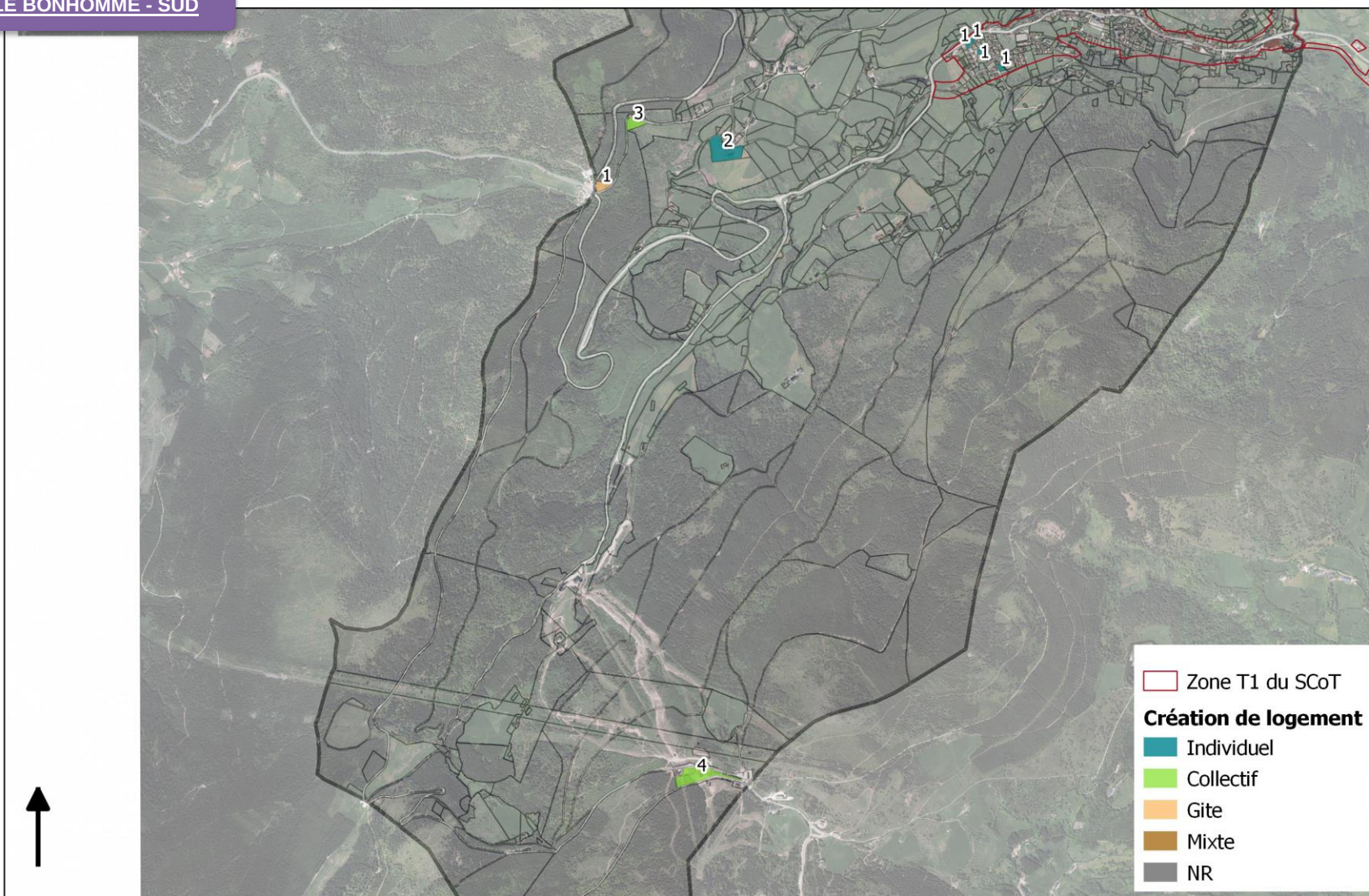


LE BONHOMME - NORD



Permis impliquant une création de logement (2008-2018) - Le Bonhomme

LE BONHOMME - SUD



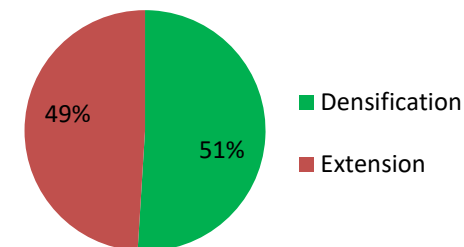
Permis impliquant une création de logement (2008-2018) - Le Bonhomme

6. ANALYSE PAR RAPPORT A LA ZONE T0/T1 DU SCOT

Pour finir, l'ensemble des permis peut être analysé au regard du T1 du SCOT (enveloppe urbaine de référence, anciennement T0) : permis situés hors ou dans la zone T1.

Il est ainsi possible de distinguer les permis en extension urbaine ou en densification.

Comme l'indique le graphique ci-dessous, 50% des permis accordés du Bonhomme sur les 11 années sont situés dans l'enveloppe urbaine de référence, soit en densification.

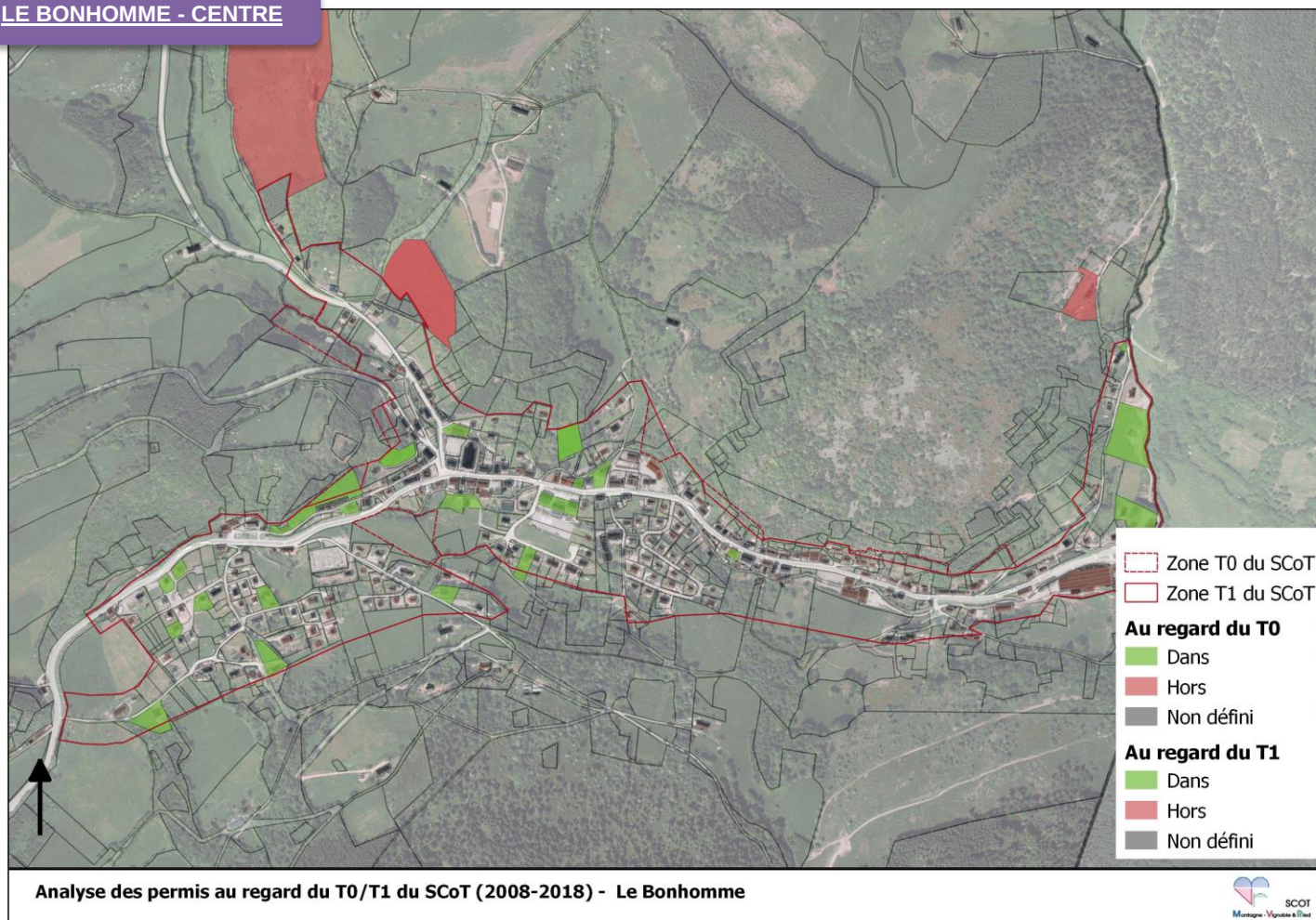


Certaines parcelles peuvent se trouver à cheval sur le T0/T1. Leur classement « dans » ou « hors » T0/T1 se réalisera principalement selon la localisation du bâti sur la parcelle : si le bâti concerné par le permis est en dehors du T0/T1, la parcelle sera classée hors zone T0/T1, et donc le permis sera en extension urbaine.

Le zonage des POS/PLU peut également être utilisé : analyse des zones constructibles ou non constructibles.

Pour certains permis, la mention « non défini » est précisée, car la localisation de la construction sur la parcelle n'est pas connue.

LE BONHOMME - CENTRE

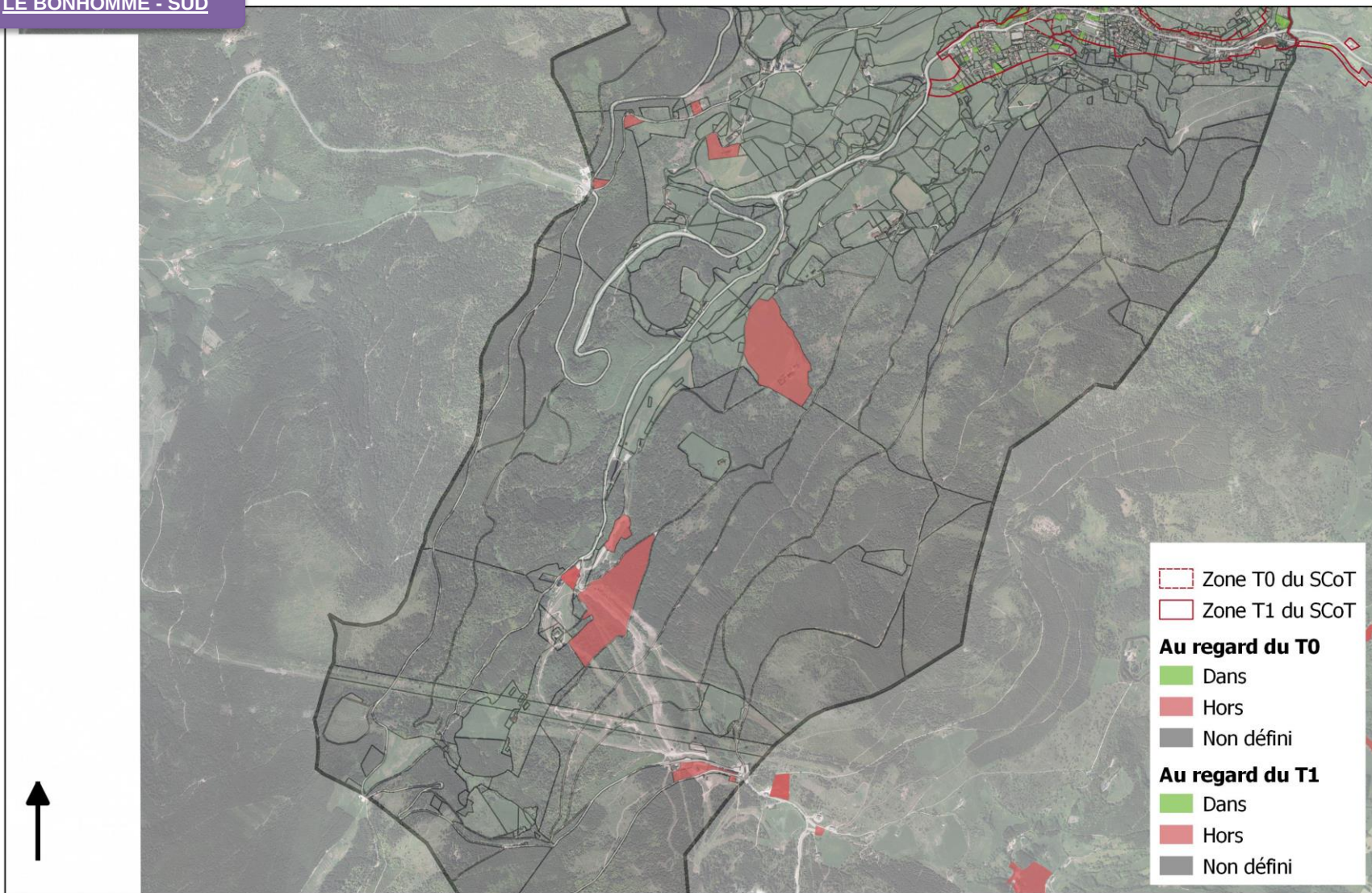


LE BONHOMME - NORD



Analyse des permis au regard du T0/T1 du SCoT (2008-2018) - Le Bonhomme

LE BONHOMME - SUD



Analyse des permis au regard du T0/T1 du SCoT (2008-2018) - Le Bonhomme

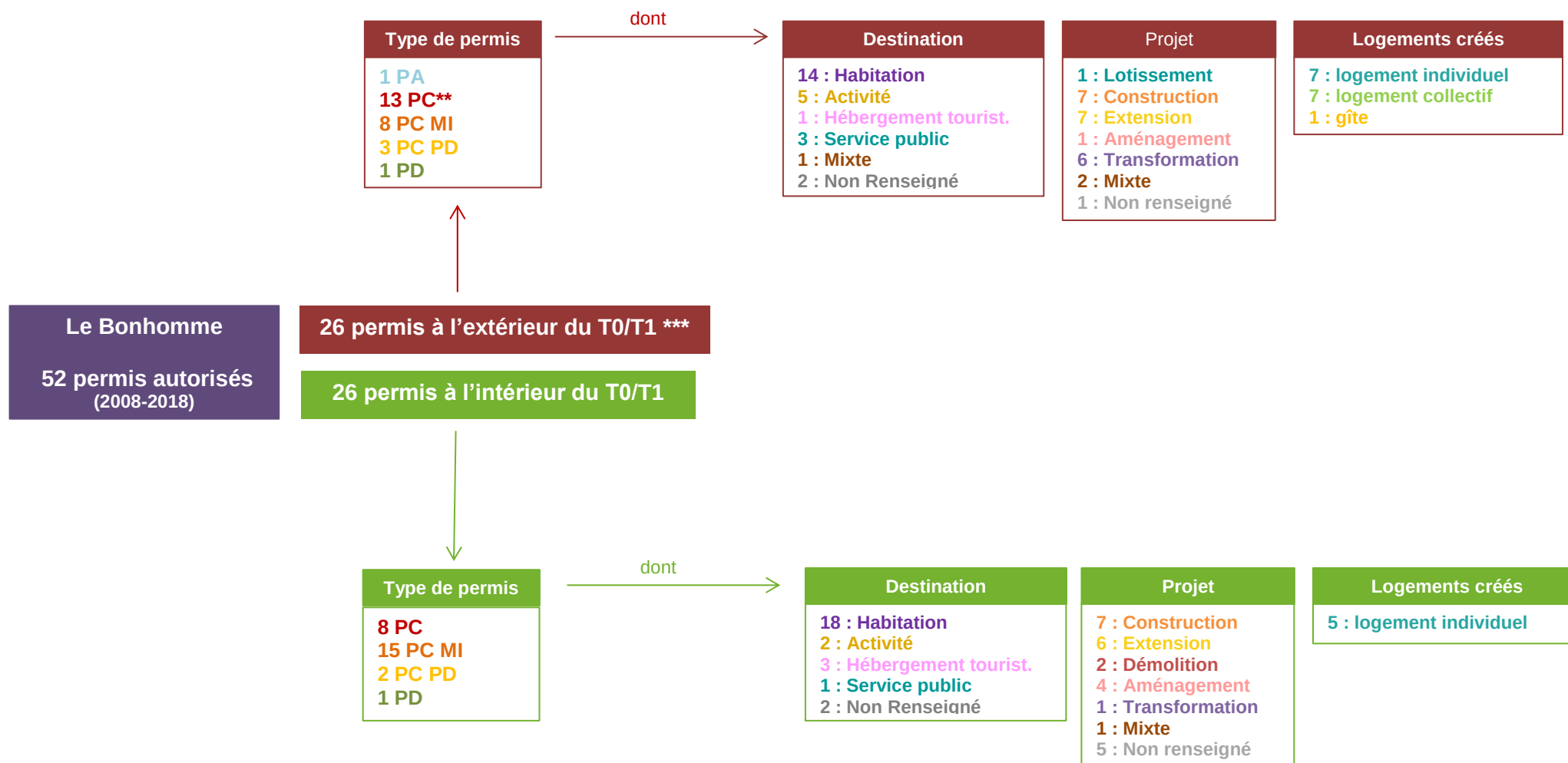


7. SCHEMA DE SYNTHESE *

* En nombre de permis

** Types de permis : cf. chapitre 1.

*** Définition T0/T1 : cf. chapitre 6.



8. SYNTHÈSE : COMPARAISON AVEC LE SCOT

Type de permis

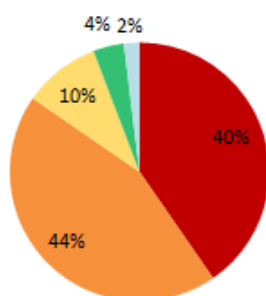
Analyse des permis par année

Destination des permis

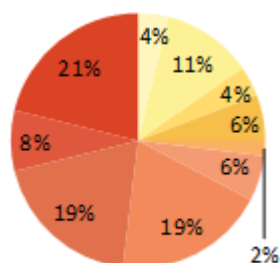
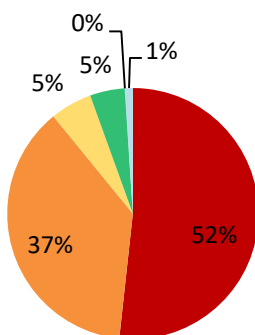
Déclinaison des permis

Création de logements

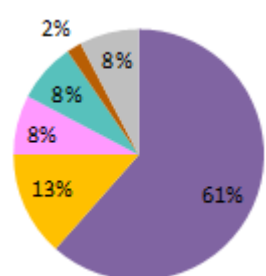
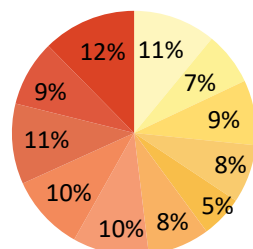
Permis et zone T0

A L'ECHELLE
DE LA
COMMUNE

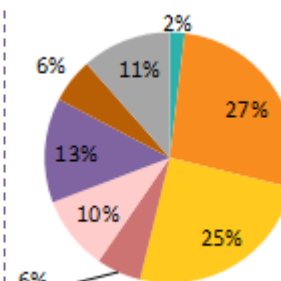
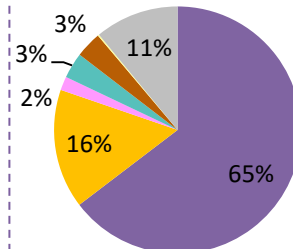
■ PC
■ PC MI
■ PC PD
■ PD
■ PA PD

A L'ECHELLE
DU SCOT

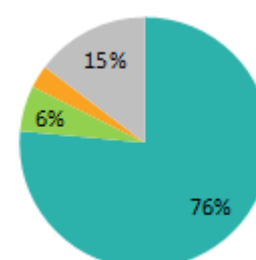
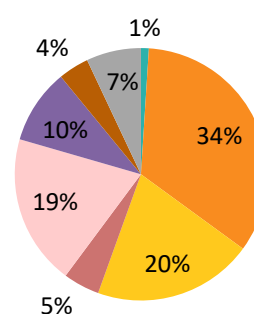
■ 2018
■ 2017
■ 2016
■ 2015
■ 2014
■ 2013
■ 2012
■ 2011
■ 2010
■ 2009
■ 2008



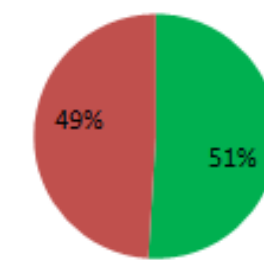
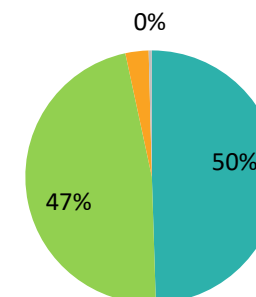
■ Habitation
■ Activité
■ Hébergement tourist.
■ Service public
■ Mixte
■ Autre
■ Non renseigné



■ Lotissement
■ Construction
■ Extension
■ Démolition
■ Aménagement
■ Transformation
■ Mixte
■ Non renseigné



■ Individuel
■ Collectif
■ Gîte
■ Mixte
■ NR



■ Densification
■ Extension
■ Non défini

